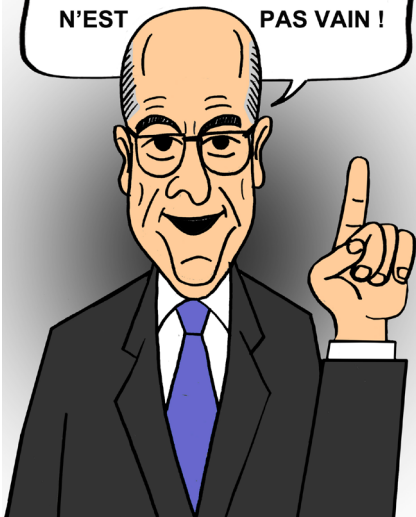


Gestion de crise par l'Éducation nationale : MÉPRIS ou INCONSCIENCE ? L'État employeur doit prendre ses responsabilités !

MES CHERS ADMINISTRATIFS
VOUS ÊTES MA PREMIÈRE
LIGNE DE DÉFENSE
ET VOTRE SACRIFICE
N'EST PAS VAIN !



Le ministre de l'Éducation nationale a adressé un message aux personnels administratifs dans lequel il rappelle leur rôle important, et qu'ils doivent être fiers de leurs missions. **C'est une habitude pour le ministre Blanquer !** Déjà l'année passée il avait remercié en juillet les personnels administratifs pour leur investissement alors que la mise en place des nouvelles règles de mutation des enseignants du 1^{er} degré avaient conduit à une organisation inadmissible pour les personnels des divisions de personnels des DSDEN : heures supplémentaires, travail le week-end et pendant les jours fériés.

Il recommence aujourd'hui avec les personnels qui seraient « **indispensables** » au bon fonctionnement de notre administration, à l'heure où le président Macron incite les français à rester confinés afin d'éviter la contagion.

Monsieur le ministre, les personnels administratifs sont-ils à ce point indispensables qu'il faudrait qu'ils aillent travailler au mépris de leurs droits et de leur santé ? Le virus est le même pour tout le monde...

Comment comprendre les restrictions d'aller et venue, qui précisent par exemple qu'on ne peut pas se balader en forêt alors que l'on peut travailler avec ses collègues ?

Même dans une situation exceptionnelle, la réglementation doit s'appliquer !

Le site de la Fonction publique indique que les contacts physiques doivent être limités au maximum.

Le confinement doit être la règle !

Il précise également les positions possibles pour les agents :

- ▶ Télétravail pour les agents volontaires, équipés par l'employeur et dans le respect du temps de travail ;
- ▶ Autorisation Spéciale d'Absence (ASA) pour garde d'enfants de moins de 16 ans ;
- ▶ ASA simple pour les agents ne bénéficiant pas du télétravail ;
- ▶ ASA pour les agents ayant une problématique de santé.

Plus généralement et conformément aux discours du ministre le 15 mars dernier, « **une personne qui n'est pas volontaire ne doit pas venir** », notamment « **si elle n'est pas à l'aise psychologiquement avec cette situation** ».

Pour le SPASEEN-FO, les missions qui ne peuvent être organisées en télétravail doivent être réduites au strict nécessaire.

Les collègues en autorisation spéciale d'absence pour garde d'enfants ne peuvent être sommés d'avoir en plus à organiser un télétravail.

Un Plan de Continuité de l'Activité à quel prix ?

Les services stratégiques ou critiques ont été identifiés par l'administration. Certaines opérations ne pourraient se faire à distance, comme assurer la paie, payer les bourses...

S'il est évident que les salaires et les bourses sont primordiales pour les personnels et les familles, pour le SPASEEN-FO, il est nécessaire que le service minimum demandé à certains agents volontaires soit assuré dans la plus grande sécurité et dans le respect des conditions de travail. Ce qui n'est pas toujours le cas. La pression est mise sur ces collègues mais également sur les personnels d'encadrement qui doivent assurer cette continuité.

Pour le SPASEEN-FO, Solidarité et civisme ne veut pas dire rogner sur ses conditions de travail, les congés, les horaires de travail....

Aucun agent, aucun encadrant ne doit subir de pression !

Une gestion de la crise avec des décisions nationales et non locales :

La gestion de cette crise doit se faire avec des décisions très claires nationales et non suffisamment floues, qui permettent une application locale laissée au recteur ? Parce que l'Éducation est nationale, il ne peut y avoir de différences d'une académie à une autre, d'un département à l'autre.

En effet, selon les départements et les académies, des personnels sont ainsi désignés selon des critères différents. Nous demandons que ces critères soient strictement définis dans un cadre national.

Il ne suffit pas d'appeler les Français à se « *hisser à la hauteur du moment* » ou répéter que « *nous sommes en guerre* » selon le Président de la république : il faut donner immédiatement au service public les moyens, les « *armes* » pour faire face.

Pour le SPASEEN FO, ce virus n'arrêtera pas les revendications :

- Maintien de l'intégralité du traitement et des primes pendant toute la durée du confinement ;
- Maintien de tous les congés, aucun congé imposé ;
- Réunion des CHSCT par visioconférence ;
- Abrogation de la loi pour la transformation de la Fonction publique ;
- Report des opérations de carrière et abrogation des Lignes Directrices de Gestion- retour à un mouvement de mutation avec un barème égalitaire ;
- Tous les CDD doivent être reconduits ;
- Exercice du droit de retrait dès lors qu'un personnel a un motif raisonnable de penser que sa santé ou sa vie sont en danger.

Le SPASEEN-FO avec sa fédération la FNEC FP FO intervient régulièrement auprès du ministère pour signaler les difficultés rencontrées

RÉSISTER REVENDIQUER RECONQUÉRIR